



REGLEMENT INTERIEUR

- Eteindre son portable.
- Ne pas fumer dans les locaux.
- Respect des lieux, du matériel et de leur propreté.
- Respect des différents enseignants et des élèves.
- Respect des horaires.

Consigne propre à l'Auto-Ecole

- Toute leçon de conduite non décommandée 48 h à l'avance sera due, sauf sur présentation d'un **certificat médical**

Respecter la charte et la consigne vous permettra d'évoluer dans une ambiance de travail conviviale.

Bonne réussite à tous

L'équipe pédagogique : Nathalie, Claude, Judith, James.